



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Cour de cassation

Question écrite n° 6229

Texte de la question

M Jean-Louis Dumont attire l'attention de M le garde des sceaux, ministre de la justice, sur le fonctionnement de la chambre sociale de la Cour de cassation en matière de sécurité sociale. Il souhaite avoir connaissance du nombre des pourvois enregistrés en ce domaine au cours des quinze dernières années, ainsi que la proportion de recours émanant des organismes.

Texte de la réponse

Reponse. - Il n'existe pas de statistiques concernant les pourvois enregistrés en matière de sécurité sociale. A titre indicatif, le nombre de dossiers distribués par année à la chambre sociale de la Cour de cassation dans les matières avec représentation obligatoire depuis 1975 est le suivant : Voir tableau dans le JO no 21 (année 1989). Il convient de signaler qu'il n'y a pas correspondance absolue entre les affaires avec représentation obligatoire et les affaires de sécurité sociale, d'autres matières relevant également du contentieux soumis à la représentation obligatoire ; toutefois, les affaires de sécurité sociale en représentent la plus grande part.

Données clés

Auteur : [M. Dumont Jean-Louis](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6229

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 décembre 1988, page 3514